

Crise de la COVID-19;

**«LA SITUATION SUIT LA COURBE ANTICIPÉE;
IL FAUT DONC POURSUIVRE LES EFFORTS POUR CIRCONSCRIRE L'ÉPIDÉMIE»**

— STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 27 mars 2020 – Dans le contexte de la présente pandémie du coronavirus (COVID-19), le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, considère important de dresser un bref portrait de l'évolution de la situation de façon hebdomadaire. «Pour l'heure, l'évolution de l'épidémie semble suivre la courbe anticipée. Il ne faut donc pas baisser la garde et ne pas diminuer les efforts déployés jusqu'ici», de déclarer M. Bergeron.

Le Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19 a été adopté à l'unanimité par la Chambre des communes le 25 mars dernier. «Nous n'avons eu de cesse de placer l'intérêt de la population québécoise au cœur des négociations ayant mené à cette adoption. Nous avons accordé au gouvernement fédéral les moyens, sous surveillance, d'intervenir rapidement, en ayant pour préoccupation centrale de n'oublier personne. Le gouvernement a récemment dévoilé de nouvelles mesures visant à soutenir les entreprises, notamment dans le but de les inciter à garder leur personnel en emploi», a indiqué Stéphane Bergeron, ajoutant que les précisions sur toutes les mesures de soutien devraient être connues incessamment, puisqu'elles doivent être finalisée par voie réglementaire.

Revenant sur l'évolution de la maladie au Québec, il a ajouté: «Nous avons assisté à une augmentation du nombre de cas au Québec, mais cela s'explique en partie par le nombre de tests qui a considérablement augmenté, ces derniers jours. Les mesures de distanciation sociale semblent donner des résultats. Il est plus que jamais capital de poursuivre sur cette voie. Ce n'est certes pas facile. Nos proches nous manquent, nous avons hâte de les serrer dans nos bras, mais plus nous évitons les risques de contagion, plus nous avons de chance de revoir nos familles et amis rapidement», a martelé le député de Montarville.

Un message a été lancé plus particulièrement aux «snowbirds» et autres voyageurs revenant de l'étranger, afin qu'ils respectent une période d'isolement de 14 jours dès leur retour au pays. Alors que des milliers de Québécoises et Québécois reviennent à la maison en passant majoritairement par les États-Unis, qui deviennent l'un des plus importants foyers de propagation, cette obligation a été décrétée en vertu de la Loi sur la quarantaine.

Pour répondre aux nombreux besoins qui se multiplient dans les collectivités, le Premier ministre Legault a lancé un appel aux gens disponibles, notamment aux travailleurs maintenant sans emploi, pour qu'ils prêtent main-forte aux organismes communautaires qui poursuivent leurs opérations sur le terrain, particulièrement les banques alimentaires, qui seront de plus en plus sollicités et dont les bénévoles habituels sont souvent âgés de plus de 70 ans, donc obligatoirement en quarantaine. «Si votre santé le permet et si vous avez du temps à offrir, plusieurs organismes de la circonscription ont besoin de vous pour soutenir la population en cette période trouble. Le cas échéant, je vous encourage à vous inscrire sans tarder en cliquant sur le lien jebenevole.ca. Et si votre situation financière actuelle vous oblige à avoir recours au dépannage alimentaire, n'hésitez surtout pas à y recourir!», de conclure Stéphane Bergeron, qui réitère que son équipe et lui-même demeurent disponibles, 7 jour sur 7, pour accompagner les citoyennes et citoyens.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)